

SECRETARIAT ADMINISTRATIF

MARDI 20 SEPTEMBRE 2016

REUNIONS GESTION DES CONFLITS

Le football est source de conflits entre les différentes parties d'une rencontre de football (joueurs, arbitres, dirigeants, spectateurs).

La gestion de ces instants est difficile, nous vous proposons une discussion entre les divers acteurs du football en présence du Docteur Christian SCELLIER Président de la Commission Médicale, et Madame Sabine Ruffio-Thery, psychologue du sport.

Ces réunions sont programmées sur 3 dates :

- **Lundi 17 octobre 2016 (1^{ère} réunion) à 19h**
- **Lundi 14 novembre 2016 (2^{ème} réunion à 19h**
- **Lundi 12 décembre 2016 (3^{ème} réunion) à 19h**

Nous vous avons adressé par la messagerie officielle du club un coupon-réponse à nous retourner pour votre participation, au plus tard le 3 octobre 2016.

Pour information, 15 participants maximum seront inscrits par ordre d'arrivée.

CAISSE DE PEREQUATION FRAIS D'ARBITRAGE

Cette saison la caisse de péréquation pour les frais d'arbitrage va de **l'Excellence à la 3^o Division**. Cela signifie que dans ces catégories vous n'avez plus besoin de payer les arbitres directement au match.

Par contre pour la catégorie de la **4^o Division, les féminines, les jeunes, le futsal, le foot entreprise et les Coupes, sauf les finales**, les arbitres devront être payés au match moitié moitié par les 2 clubs.

TRESORERIE

RELEVES SUR FOOTCLUBS

Les relevés de trésorerie sont disponibles sur Footclubs. (ORGANISATION – EDITION ET EXTRACTION – DERNIER RELEVÉ) ou (ORGANISATION – ETAT DU COMPTE)

Nous vous enverrons un mail chaque mois pour vous informer de la date de la mise à disposition de ces relevés.

FORFAIT JOURNEE

Du 17-18 Septembre 2016

Amende 32 €

GONCELIN	1D
USVO	3D
CLAIX	FEM
A11	
ECBF	U13
PIERRE CHATEL	U13
BEAUREPAIRE	U13
VEZERONCE HUERT	1D

FORFAIT GENERAL U19

Du 19 Septembre 2016

Amende 90 €

MOS 3 RIVIERES	U19
----------------	-----

NON SAISIE DE RESULTATS INTERNET

Du 17 Septembre 2016

Amende 11 €

LA TOUR ST CLAIR	U13
2 ROCHERS	U13

FM NON RETOURNEE

Du 11 Septembre 2016

Amende 75 €

NOYAREY	CI
SEREZIN	CI

CORRESPONDANCES

TRANSMISES AUX COMMISSIONS :

DISCIPLINE : NOYAREY – NOYAREY – MARTINEZ J. – LRAF – PAPILLON A – PLATEL Y – LAURO M. – ANAR AKDIM K. – SEYSSINS – O. NORD DAUPHINE – DOS SANTOS F. – MARGUET F. – LHUILLIER LUDOVIC – FERNANDES C. – MILIANI H. – BOUILLON K.

REGLEMENTS: CHARVIEU – BALMES NORD ISERE – AFP VOIRON – VOIRON MOIRANS – VAREZE – ESTRABLIN – CVL 38 – VALLEE DU GUIERS (2) – BILIEU – EYBENS – SEYSSINET – RO-CLAIX – CREYS MORESTEL – VALONDRAS –VAREZE – SEREZIN – CROLLES – MARTINEROIS – CROLLES.

APPEL : LRAF – VILLENEUVE (2)